



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 241

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, à la suite de la manifestation des enseignants, des personnels de l'éducation, des parents d'élèves et des étudiants, dimanche dernier,...

M. Christian Estrosi. Un bide !

M. Bruno Le Roux. ... vous avez déclaré « comprendre » les manifestants. Votre compréhension ira-t-elle jusqu'à revenir sur la terrible politique (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle*) mise en place par le ministre de l'éducation nationale qui rompt aujourd'hui avec l'égalité des chances et fragilise l'école de la République ? (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Ira-t-elle jusqu'à annuler les suppressions de postes d'enseignants et le gel du plan pluriannuel de recrutement ? Ira-t-elle jusqu'à revenir à la suppression des aides-éducateurs, qui remplissent pourtant aujourd'hui des missions indispensables à l'école ?

M. Michel Delebarre. Très bien !

M. Bruno Le Roux. Doit-on y voir un signe donné aux surveillants dont vous supprimez les postes alors qu'ils ont un rôle essentiel à jouer notamment pour la prévention de la violence dans tous les établissements ?

M. Michel Delebarre. C'est vrai !

M. Bruno Le Roux. Votre compréhension vaut-elle enfin abandon de l'amputation drastique des crédits du fonds social pour les collèges qui fragilise les élèves des milieux les plus défavorisés ?

Au moment où vous préparez votre première vraie rentrée scolaire, monsieur le Premier ministre, et où votre ministre de l'éducation peine à justifier les coupes claires qui sont faites dans son budget, votre compréhension ne sera-t-elle qu'une formule destinée à faire oublier que l'éducation n'est plus une priorité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

M. Yves Durand. Qu'en pense Marie-Caroline ?

M. Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Monsieur le député, j'ai pris quatre engagements devant la représentation nationale et je les tiendrai, bien évidemment. Je voudrais les rappeler aujourd'hui.

Le premier concerne les aides-éducateurs. Je conviens volontiers que certains d'entre eux remplissent des fonctions essentielles, et qu'il faut même en augmenter le nombre. Je pense en particulier aux aides à la vie scolaire qui sont aujourd'hui 1 100. Le Président de la République a précisément annoncé qu'à la rentrée prochaine nous pourrions en recruter 6 000. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour*

la majorité présidentielle.)

Le deuxième engagement porte sur le nombre de surveillants. Ainsi que je l'ai maintes fois annoncé ici, je souhaite qu'ils soient plus nombreux à la rentrée 2003 que cette année. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)* Je peux d'ores et déjà vous indiquer qu'il y en aura environ 6 000 à temps plein.

Troisièmement, je me suis engagé à donner une priorité aux étudiants pour occuper ces postes. Le nouveau mode de recrutement sera en outre meilleur que l'ancien dispositif des MI-SE.

M. Serge Janquin. En quoi ?

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. S'agissant notamment de la question de la validation des crédits dans les universités, donc de la validation des acquis de l'expérience, les négociations avancent bien. A cet égard, je pourrai très bientôt vous annoncer des bonnes nouvelles. La situation des nouveaux surveillants sera donc bien meilleure que celle des MI-SE. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. Serge Janquin. Promesse !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Enfin, je me suis engagé à annoncer à la fois la nature exacte de ces dispositifs et leur financement au mois de janvier.

M. Christian Bataille. Ce n'est pas très clair !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Je tiendrai évidemment ma promesse et je reviendrai devant vous à cette date. Pour l'heure, je souhaite préciser tous ces points avec les partenaires sociaux.

Quant à la manifestation, je me suis laissé dire que certains d'entre vous avaient dû l'observer à la longue-vue car ils n'étaient pas franchement invités. Alors, de grâce, un peu de modestie ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 241

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 décembre 2002